Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 48 (2021)

Heft: 1

Rubrik: Sélection : Livia Leu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sélection Nouvelles 31

Livia Leu



Elle occupe sans doute le poste le plus ardu de la diplomatie suisse. En effet, en tant que nouvelle négociatrice en chef du Conseil fédéral, Livia Leu doit reprendre les négociations sur l'accord-cadre avec l'Union européenne (UE). Une tâche herculéenne, sur laquelle ses prédécesseurs se sont déjà cassé les dents. Mais cette diplomate de pointe de 59 ans a déjà relevé bien des défis au cours de sa longue carrière. En 2008, elle a été nommée ambassadrice à Téhéran par Micheline Calmy-Rey, alors ministre des affaires étrangères. Elle fut ainsi la première femme à diriger une mission étrangère dans la république islamique. Là, l'ambassadrice suisse a aussi défendu les intérêts de l'ennemi de l'Iran, les États-Unis. Elle est ainsi parvenue à faire libérer trois jeunes touristes américains qui, soupçonnés d'espionnage, avaient croupi pendant deux ans dans la tristement célèbre prison d'Evin.

Après avoir passé près de cinq ans en Iran, Livia Leu est rentrée à Berne avec sa famille en 2013 pour piloter les relations économiques bilatérales au sein de l'administration fédérale. En 2018, elle est nommée au prestigieux poste d'ambassadrice à Paris. L'automne dernier, le conseiller fédéral Ignazio Cassis l'a rappelée au Département des affaires étrangères. La mission de la nouvelle négociatrice est de donner un nouvel élan au dossier européen, actuellement bloqué. Lors de sa présentation aux médias, Livia Leu a déclaré très diplomatiquement «se réjouir de ce grand défi». Interrogée par des journalistes sur la marge de manœuvre qu'elle aurait à Bruxelles, l'habile tacticienne n'a rien dévoilé de son jeu. Elle s'est contentée de dire qu'il lui faudrait faire preuve «de créativité» dans les négociations. D'après elle, «il n'y a pas toujours qu'une solution A ou B.»

Christoph Blocher change d'avis

Le tribun de l'UDC et ancien conseiller fédéral Christoph Blocher touchera une rente de 1,1 million de francs. Après son éviction du Conseil fédéral en 2007, le milliardaire avait publiquement déclaré qu'il renonçait à sa rente de magistrat à la retraite. En juillet 2020, il exigeait toutefois rétroactivement une rente de 2,7 millions de francs. Le gouvernement a décidé de lui verser 1,1 million de francs, et de tout mettre en œuvre pour que de telles demandes ne puissent plus être déposées à l'avenir.

Graves accusations contre Darius Rochebin

Dans son dernier numéro, la «Revue Suisse» a présenté le journaliste star Darius Rochebin. Presque en même temps, de graves accusations pesant contre lui ont été rendues publiques. D'après le journal «Le Temps», des collaborateurs de la chaîne de télévision romande RTS accusent plusieurs employés bien placés de harcèlement sexuel. Darius Rochebin figure au nombre des accusés. Gilles Marchand, directeur de la Société suisse de radiodiffusion et télévision et ancien directeur de la RTS jusqu'en 2017, a reconnu des erreurs et demandé que la lumière soit faite rapidement sur ces abus. Les résultats ne sont pas encore connus.

Le PDC se défait de son nom chrétien

Le Parti démocrate-chrétien (PDC) se défait du C dans son nom. En novembre, il a décidé que dès 2021, le PDC s'appellerait «Le Centre». Principal motif de ce changement de nom: sans l'attribut «chrétien», il serait plus facile de s'adresser aux électeurs urbains du centre de l'échiquier politique. Le PDC est issu des milieux catholiques et conservateurs du XIX^e siècle. Depuis 1891, le parti est représenté au Conseil fédéral.

Le PBD fusionne avec le PDC

La politique suisse comptera un parti de moins. Le Parti Bourgeois-Démocratique, fondé en 2008, fusionnera avec le PDC et évoluera ainsi désormais lui aussi sous la bannière du «Centre». Ces dernières années déjà, le PDC et le PBD menaient une politique proche sur le plan national. Tandis que le PDC est fortement représenté dans les régions catholiques, le PBD est surtout présent dans les cantons de Berne et des Grisons.

Le «mariage pour tous» devient une réalité

La Suisse a ouvert la voie au «mariage pour tous». Après le Conseil national, le Conseil des États a lui aussi décidé en décembre que les couples homosexuels auront le droit de se marier en Suisse. Les couples de lesbiennes pourront en outre accéder au don de sperme pour avoir des enfants.